

Comité de Programmation Leader

Consultation écrite du 21 juillet 2016

Compte-Rendu

ONT PRIS PART AU VOTE

Membres du comité de programmation

Sphère publique

BRISSON Pierre, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région, titulaire ;
 LAGIER Bruno, Communauté de Communes Ribiers Val de Meouge, titulaire ;
 CORREARD Jean-Louis, Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, titulaire ;
 SCHULLER Jean, Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies, titulaire ;
 BRIOULLE Jean-Pierre, Communauté de Communes du Haut Buëch, titulaire.

Sphère privée

ANTOINE Philippe, titulaire « Syndicats d'emploi » ;
 BUES Simone, titulaire « Santé, social » ;
 EXPERT Anne, titulaire « Profession libérale » ;
 GAST Jean Claude, titulaire « Culture » ;
 GODART Christian, titulaire « Environnement » ;
 KLEIN Tristan, suppléant « Economie Sociale et Solidaire » ;
 LECOCQ Anicq, titulaire « Conseil développement » ;
 LHEUREUX Thierry, titulaire « Services » ;
 SCARAFAGIO Amélie, titulaire « Associatif » ;
 SIALELLI Renée, titulaire « Formation » ;
 VANOORENBERGHE Danielle, suppléante « Commerces » ;
 VO-DINH Didier, titulaire « Artisanat ».

30 membres Titulaires
Quorum fixé à 16 votants
17 votants [12 sphère privée / 5 sphère publique]
Double quorum atteint

Contexte de la consultation écrite :

Comme indiqué lors de la réunion du Comité de programmation du 27 juin dernier, le Pays Sisteronais-Buëch a reçu l'accord de la Région PACA (autorité de gestion du FEADER) pour signer la convention de mise en œuvre de Leader. Notre GAL va donc pouvoir lancer la première vague d'appels à propositions relatif au plan de développement (comme convenu le 27 juin dernier, l'appel à proposition « coopération » ne sera ouvert que lors de la 2^{ème} vague).

Préalablement à ce lancement, **la dernière étape concerne la validation des grilles de notation relative au plan de développement (hors coopération) suite aux derniers échanges avec la Direction des Affaires Européennes à la Région PACA sur ces documents.** En effet, l'autorité de gestion a souhaité que le Comité de programmation valide les grilles de notation « version définitive ». Pour information, celles-ci pourront être modifiées avec l'accord de l'autorité de gestion pour les appels à propositions suivants si nécessité (celles relatives à la coopération seront validées à l'automne).

Pour faire suite à cette demande et comme le permet le règlement intérieur de notre GAL, **les membres ont donc été sollicités le 21 juillet 2016 sous la forme d'une consultation écrite.**

Pour rappel, voici ci-après les modalités règlementaires de consultation écrite issues de notre règlement intérieur :

Pour la consultation, l'ensemble des pièces nécessaires à l'examen de la question est transmis aux membres du Comité de Programmation. Ces derniers disposent d'un délai de 10 jours pour rendre leur avis par écrit.

La décision du Comité de Programmation dans le cadre de la consultation écrite doit respecter le même principe de double quorum que lors des décisions en réunions, c'est-à-dire :

- 50% des membres du Comité de programmation ayant voie délibérante ont répondu à la consultation,
- 50% au moins des membres du Comité de Programmation ayant répondu à la consultation écrite appartiennent au collège privé. ».

Ainsi, les membres du comité de programmation ont eu **jusqu'au lundi 1^{er} août 2016 à 16h pour répondre.**

ORDRE DU JOUR

- 1) Validation des grilles de notation LEADER

Validation des grilles de notation LEADER

Afin de pouvoir procéder à cette validation, les membres du comité de programmation ont donc répondu aux 5 questions suivantes :

Êtes-vous favorable à la proposition de valider la grille de notation relative à la fiche action 1 ?

- 17 votants
 - 17 Pour – 0 Contre – 0 Abstention
- ↳ **Le comité de programmation valide cette proposition à l'unanimité**

Êtes-vous favorable à la proposition de valider la grille de notation relative à la fiche action 2 ?

- 17 votants
 - 17 Pour – 0 Contre – 0 Abstention
- ↳ **Le comité de programmation valide cette proposition à l'unanimité**

Êtes-vous favorable à la proposition de valider la grille de notation relative à la fiche action 3 ?

- 17 votants
 - 17 Pour – 0 Contre – 0 Abstention
- ↳ **Le comité de programmation valide cette proposition à l'unanimité**

Êtes-vous favorable à la proposition de valider la grille de notation relative à la fiche action 4 ?

- 17 votants
 - 17 Pour – 0 Contre – 0 Abstention
- ↳ **Le comité de programmation valide cette proposition à l'unanimité**

Êtes-vous favorable à la proposition de valider la grille de notation relative à la fiche action 5 ?

- 17 votants
 - 17 Pour – 0 Contre – 0 Abstention
- ↳ **Le comité de programmation valide cette proposition à l'unanimité**



Bruno LAGIER,
Président du GAL